

## GUIDE D'EXERCICE D'UNE BONNE GOUVERNANCE

### Pour un renforcement des capacités des élus locaux

**Isaturnin HOUNKPE**  
Préfacé par le journaliste écrivain, Jérôme Carlos, le guide d'exercice d'une bonne gouvernance locale est un document édité par le centre d'informations régionales pour le développement. De plus de 194 pages, ce guide est divisé en quatre grandes parties et prend en compte les besoins exprimés par l'ensemble des élus locaux à Bohicon en octobre 2003, qui ont été transformés en contenu de formation qui se sont déroulés au sud, au centre et au nord du Bénin. Il s'agit de la bonne gouvernance politique, la bonne gouvernance administrative, la bonne gouvernance économique et la bonne gouvernance financière. En procédant au lancement officiel de ce guide le jeudi dernier au centre international des conférences de Cotonou, le ministre des finances et de l'économie, Grégoire Laourou a fait remarquer que nul ne peut douter de ce qu'en décidant de s'enga-

ger dans la voie de la décentralisation, le gouvernement a, non seulement traduit dans la réalité des aspirations que le peuple béninois a inscrites dans sa constitution mais encore, il a fondamentalement changé la vision du développement de notre pays en offrant à chacun de nous la possibilité de s'intéresser de près à toutes les actions qui sont supposées améliorer ses conditions de vie dans son environnement immédiat.

Le guide d'exercice d'une bonne gouvernance, un ouvrage de référence pour le maire, son administration et le conseil communal en matière de gestion des affaires publiques au niveau local, est le fruit non seulement des efforts de l'équipe du Cird, mais aussi d'éminents consultants. Visiblement ému, Romain Abilé Houéhou, Directeur du centre d'informations régionales pour le développement (Cird) invite tous les élus locaux des 77 communes et municipalités du Bénin à exploiter judicieusement ce guide qui est mis gracieusement à leur disposi-

tion. Ce guide, annexé par une ordonnance portant sur la participation citoyenne de la municipalité de Campos Elias, un Etat de Mérida en Venezuela et un modèle d'arrêté municipal portant sur la participation des citoyens au budget municipal, se propose d'apporter un éclairage sur toutes les dimensions de la bonne gouvernance.

En parcourant très attentivement l'ouvrage, on peut remarquer que chaque aspect de la gouvernance est abordé selon une démarche pédagogique intégrant les contraintes de la cible. Au début de chaque partie, une illustration résume les points forts de la gouvernance abordée, puis un encadré vient renforcer l'introduction fait par la bande dessinée. Ce guide est un véritable éclairage du maire et du conseil communal sur les initiatives qui peuvent amorcer et accompagner le développement local. Vivement que nos élus locaux se l'approprient pour un véritable décollage du développement local.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la marche de protestation du mardi 20 juillet 2004 sur le Ministère des Finances et de l'Economie contre les faux frais en douane, (23 000 F CFA et les autres.), des rencontres ont eu lieu entre autorités et structures syndicales de transitaires, importateurs de véhicules d'occasion et gestionnaires de parcs.

Le Secrétariat Exécutif National du SYNADAE-Bénin invite tous importateurs transitaires, en leveurs et déclarants en douane à une Assemblée Générale le mardi 17 Août 2004 à 8 heures précises à la Bourse du Travail. Au cours de l'Assemblée, un compte rendu détaillé vous sera fait pour que de nouvelles décisions soient prises.

**DATE:** Le mardi 17 Août 2004 à 8 heures précises

**LIEU:** BOURSE DU TRAVAIL A COTONOU.

Tous, mobilisons-nous pour sauver la filière de véhicules d'occasion

*Le Secrétaire Général*

**BALOGOUN T. Bénéît**

## COUSADE DES COULEURS CONTRE LE TRAFIC DES ENFANTS

### Une initiative pour combattre la traite

Ces dernières années, le phénomène de la traite des enfants a gagné en visibilité en tant que violation majeure des droits de l'enfant et constitue l'une des priorités de quelques associations. C'est le cas du Réseau interafricain des habitants (Riah). La lutte contre la traite a connu une considérable impulsion ces derniers temps. On a assisté à une sensibilisation des pouvoirs publics à l'égard du phénomène. Cependant l'appréhension du phénomène de la traite reste insuffisante, ce qui empêche l'adoption et la mise en œuvre de lois et de politiques efficaces.

Pour garantir la prévention de la traite et la protection des jeunes victimes, deux groupes de jeunes se sont constitués. Le premier provient des ateliers théâtre jeunes N'tara du carcahoux de blangy sur bresle en France et le deuxième, de la section art dramatique du projet 35 Ado. Ces deux groupes avec le soutien du

Réseau inter africain des habitants (Riah), du Sos village d'enfants d'Abomey-calavi et du bureau central d'aide technique de l'Union européenne (Bcat/ue) ont mis sur pied un projet dénommé « trafic d'enfance » dont l'objectif vise à toucher des cibles par des actions d'informations de sensibilisation et de vulgarisation à travers le théâtre. La pièce théâtrale qui sera coprésentée par 11 jeunes français et 9 jeunes béninois des deux sexes, est beaucoup axée sur l'expression corporelle et gestuelle. Ce qui facilitera une très bonne assimilation du message qui sera véhiculé. Le projet dont le lancement est prévu le mardi prochain à 20 h 30 mn au centre culturel chinois pourra être exécuté dans quelques villes du Bénin à savoir, Parakou, Djougou, Bassila, Natitingou pour ne citer que celles là. Cette approche adoptée par les deux groupes dans le cadre de la lutte contre le trafic des enfants doit être encouragée et soutenue

et devra réveiller nos autorités pour une mise en place d'un système d'appui juridique. C'est à ce seul prix que théonas Moussou, un des responsables du Riah, Stéphanie Renault, une responsable du carcahoux, Idrissou Moukailla du Bcat et Joël Lokossou du Centre multi-média pourront se réjouir des efforts fournis dans la lutte contre le phénomène.

Il est à rappeler que dans l'application d'un volet du projet « trafic d'enfance », des jeunes béninois pourront séjourner en France pendant deux à trois semaines. Pendant leur séjour, ils pourront faire des répétitions de la pièce et des diffusions dans quelques établissements scolaires et structures culturelles du nord de la France et de Belgique. Dans la mesure du possible, l'équipe franco-bénoise pourra participer à la semaine de la solidarité internationale qui se déroulera en France la troisième semaine du mois de novembre.

S. H.

## ÉMOCRATIE

### La décentralisation entre peu à peu dans les mœurs

**Les Béninois s'essayent, depuis plus d'un an, à l'exercice du pouvoir à la base. Entre avancées et déceptions, les petites initiatives locales qui naissent ici et là rendent la décentralisation un peu plus palpable pour les citoyens.**

Delphine Zenontin ne vend plus seulement des fournitures scolaires. Depuis fin mai, cette dame est devenue une commerçante de tissus basin et de boubous. Elle les achète à Dantokpa, le plus grand marché du Bénin et les revend à Sémé-Podji (20 km à l'est de Cotonou). C'est le Projet de renforcement des capacités des femmes de la commune pour une décentralisation réussie (Precaf/dr) qui lui a octroyé un crédit de 70 000 Fcfa (environ 107 euros) pour se lancer dans cette nouvelle activité. "J'espère pouvoir faire assez d'économies pour mener des affaires plus grandes !", s'exclame-t-elle, radieuse. Françoise Zondo, veuve et mère de trois enfants, a, elle aussi, obtenu un crédit de 100 000 Fcfa (152 €) pour faire du commerce. "Je pense épargner 4000 Fcfa (6 €) toutes les semaines et réaliser ainsi mon rêve de construire une maison", se réjouit-elle.

Démarré le mois dernier, ce projet est une initiative des élus locaux de Sémé-Podji, une commune rurale d'environ 117 000 habitants. "C'est la première fois au Bénin qu'une mairie lance et finance sur fonds propres un tel projet de développement intégré", souligne Victoire Pédé, sa coordinatrice. L'objectif n'est pas seulement d'accorder des crédits aux femmes, précise-t-elle, mais de "renforcer leurs capacités organisationnelles, techniques et financières" en leur offrant plusieurs services : épargne, formation et appui en gestion, conseils en matière de santé reproductive, alphabétisation, etc.

#### Pari sur les femmes

"Si nous n'encadrons pas les femmes, qui représentent 52 % de la population, et ne leur donnons pas les moyens, comment pourraient-elles payer les taxes dans les marchés et participer aux actions de développement ?" interroge

encore Victoire Pédé. À l'en croire, environ 200 femmes de la commune ont déjà bénéficié de ces micro-crédits, au taux d'intérêt de 8 % par an (contre 14 % en moyenne pour les institutions de micro-finance) et au remboursement assez souple (six mois après l'obtention du prêt, selon des modalités négociées avec l'emprunteuse). Pour bénéficier des services du projet, il suffit de disposer d'un livret d'ouverture de compte courant (obtenu sur la base de divers renseignements : identité, activités, situation matrimoniale...) et de payer les frais d'adhésion (3000 Fcfa - un peu plus de 4 €).

Comme les habitants de Sémé-Podji, les populations des 76 autres communes du Bénin font l'expérience de la décentralisation depuis décembre 2002, date des premières élections locales de l'ère démocratique. Construction de salles de classe, de centres de santé, installation d'infrastructures hydrauliques, amélioration sensible des recettes fiscales, travaux d'assainissement, etc. : les maires multiplient les actions, soutenus par plusieurs organismes de finan-

cement et contrôlés par les conseils communaux, mais aussi par les populations.

"Celles-ci n'hésitent pas à se prononcer sur le plan de développement communal et l'utilisation des ressources. Elles savent désormais que pour la résolution des problèmes locaux, c'est le maire qu'il faut voir et non le ministre", observe Louis Blaise Tchabi, chargé de programme au Pnud (Programme des Nations unies pour le développement). "Les élus locaux, à leur tour, savent que pour eux électeurs ne voteront plus pour eux s'ils ne travaillent pas", renchérit-il. Pour de nombreux conseillers, la décentralisation a fait taire les tensions ethniques et politiques, et orienté les communautés vers la recherche du bien commun.

#### «les communes tirent la langue»

Toutes les collectivités locales ne peuvent, toutefois, se vanter d'une telle avancée. Certaines deviennent le champ de rivalités politiques aiguës, marquées par des contestations ouvertes des élus

voire des destitutions de maires, par ailleurs soupçonnés de mauvaise gestion. S'ajoute, à ces problèmes, le retard que continue d'accuser le pouvoir central dans le transfert de certaines compétences et ressources, pourtant prévu par la loi et nécessaire au bon fonctionnement des communes.

Jaloux de ses prérogatives, le gouvernement ne se décide toujours pas à confier au maire de Cotonou (un ancien président de la République et principal opposant) la gestion de tous les marchés établis sur son territoire, notamment le marché Dantokpa, qui brasse par jour des dizaines de millions de Fcfa. "Aujourd'hui, il est clair pour nous que l'État béninois temporise, pendant que les communes tirent la langue et peinent à démarrer", constate Richard Adjaho, le deuxième adjoint au maire de Cotonou, qui prévient : "Tel un avion, une décentralisation qui ne prend pas un bon envol est une décentralisation qui tombe".

Christian Roko